



**REGLEMENT DE SELECTION  
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK  
2017**

---

**OCEAN RACING  
Senior, moins de 23 ans et Junior**

---



<b>A. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. LES EPREUVES CONCERNEES.....</b>	<b>3</b>
<b>C. RAPPEL DU REGLEMENT INTERNATIONAL ICF 2017 : .....</b>	<b>3</b>
<b>D. MODALITES DE SELCTION .....</b>	<b>3</b>
1. <i>Compétition de référence .....</i>	3
2. <i>Règlement de la compétition de sélection .....</i>	3
3. <i>Classement de sélection 2017 .....</i>	3
<b>E. PROPOSITION DE SELECTION .....</b>	<b>4</b>
1. <i>Préambule .....</i>	4
2. <i>Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2017 .....</i>	4
3. <i>Règles administratives.....</i>	4
<b>F. PROGRAMME D’ACTIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>G. MODALITES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT « COUPE DU MONDE ICF » 2017 : .....</b>	<b>4</b>
1. <i>Les compétitions concernées (calendrier ICF en date du 15 mars 217).....</i>	4
2. <i>Rappel du règlement international ICF.....</i>	4
3. <i>Demande d’autorisation.....</i>	4
4. <i>Règles d’inscription.....</i>	5
5. <i>Droits d’inscription .....</i>	5
<b>H. DIVERS.....</b>	<b>5</b>
1. <i>Diffusion des règles de sélection .....</i>	5
2. <i>Règlement de sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2018 : .....</i>	5

## A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres au championnat du Monde ICF<sup>1</sup>2017.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Équipe de France d'Ocean-Racing lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2017.

Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale d'Activité Ocean-Racing / Va'a et du Vice-Président en charge du Haut-Niveau pour cette activité.

## B. LES EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Équipe de France Ocean-Racing 2017 sont :

Intitulé selon règlement ICF 2017	Intitulé selon règlement sportif FFCK 2017
SS-1 <sup>2</sup> Men	Surfski monoplace homme senior / vétéran
SS-1 Women	Surfski monoplace dame senior / vétéran
SS-1 Men Under 23 Men	Surfski monoplace homme moins de 23 ans
SS-1 Men Under 23 Women	Surfski monoplace dame moins de 23 ans
SS-1 Men Junior Men	Surfski monoplace homme cadet / junior
SS-1 Men Junior Women	Surfski monoplace dame cadet / junior

## C. RAPPEL DU REGLEMENT INTERNATIONAL ICF 2017<sup>3</sup> :

*« Entries shall be limited to two (2) boats per nation per class, except if countries already got more quota directly qualified from the first 30 athletes of the Ocean Racing World Cup Ranking. »*

## D. MODALITES DE SELCTION

### 1. Compétition de référence

La compétition de référence sera le Championnat de France d'Ocean-Racing du 23 au 26 août 2017 à Cherbourg.

### 2. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Ocean-Racing en vigueur et ses annexes 2017.

### 3. Classement de sélection 2017

Le classement de sélection 2017 sera celui des épreuves concernées lors du Championnat de France d'Ocean-Racing du 23 au 26 août 2017 à Cherbourg.

<sup>1</sup> ICF – Fédération Internationale de Canoë

<sup>2</sup> SS1 – Surfski monoplace



## E. PROPOSITION DE SÉLECTION

### 1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Directeur Sportif après avis du manager « Ocean-Racing » et du Vice-Président en charge du Haut-niveau pour cette activité.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

### 2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2017

Sur la base du classement de sélection 2017, 0 à 2 sportifs par épreuve ouverte au Championnat du Monde peuvent être proposés pour le programme d'action.

Lors de la parution officielle du classement final « Ocean Racing World Cup Ranking », les sportifs classés dans les 30 premiers peuvent être proposés pour le programme d'action.

### 3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Ocean-Racing 2017 » et au respect des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.

## F. PROGRAMME D' ACTIONS

- Coupe du Monde à Brest (France) – 27 au 29 octobre 2017
- Championnat du Monde à Hong-Kong – 17 au 19 novembre 2017

## G. MODALITES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT « COUPE DU MONDE ICF » 2017 :

### 1. Les compétitions concernées (calendrier ICF en date du 15 mars 2017)

- 30 juin au 2 juillet 2017 – Mauritius
- 7 au 9 juillet 2017 – Portugal
- 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2017 – Tahiti
- 27 au 29 octobre 2017 – Brest (France)

*Ce calendrier est susceptible d'être amendé par l'ICF.*

### 2. Rappel du règlement international ICF

L'inscription à une Coupe du Monde d'un sportif doit être autorisée par la FFCK.

### 3. Demande d'autorisation

Les demandes d'autorisation (formulaire à télécharger sur le site Internet de la FFCK) doivent être envoyées, par courrier électronique, au manager ocean-racing, 15 jours avant la date de clôture des inscriptions définies par les organisateurs.

*Dans le cadre de cette autorisation, il y a aucune prise en charge financière de la FFCK.*



#### **4. Règles d'inscription**

Les sportifs souhaitant participer à cette compétition doivent remplir les règles suivantes :

- Etre licencié à la FFCK
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak en compétition.
- Etre classé au classement national et justifier d'une performance en dessous de la limite de sélection aux compétitions « GACI » définie dans les annexes 2017 au règlement sportif FFCK.

#### **5. Droits d'inscription**

Les droits d'inscription à ces compétitions sont à la charge des participants

### **H. DIVERS**

#### **1. Diffusion des règles de sélection**

Les présentes règles de sélection seront diffusées sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

#### **2. Règlement de sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2018 :**

Le Championnat de France 2017, le classement national Ocean-Racing 2017 et le classement « Ocean Racing World Cup Ranking » 2017 pourront être pris en compte dans les règles de sélection 2018.